



**POSTAUX
DE PARIS**

Fédération Nationale des Salariés du Secteur des Activités Postales et de Télécommunications
SYNDICAT DES SERVICES POSTAUX DE PARIS - 67 rue de Turbigo - 75139 PARIS CEDEX 03
CCP PARIS 14 569-53 A - Téléphone : 01 48 87 68 15 - Télécopie : 01 42 74 66 27
Site - www.cgt-postaux.fr - E.mail : cgt.postaux@wanadoo.fr

Paris, 1^{er} Octobre 2013



SECTION DE PIC PARIS NORD

TRANSFERT DU TRAFIC VAL D'OISE : LA DIRECTION VEUT PASSER EN FORCE

Passage en force :

La Direction Locale nous a annoncé, par mail (!!!), jeudi 26 septembre, la tenue d'un Comité Technique le 11 octobre et le transfert des KUBS le 21 octobre sur la PIC Paris Nord.

Ce passage en force ne nous surprend pas. Déjà, ne tenant pas compte de l'avis du personnel et de la majorité des représentants du personnel au CHSCT (4 votes contre : CGT, SUD ; 1 abstention : FO ; 1 vote pour : CFDT), les dirigeants de la PIC avaient procédé le 09 juin 2013 au déménagement du chantier tri manuel au centre du Hall petit format.

Depuis les personnels de ce chantier ont vu une énorme aggravation de leurs conditions de travail dues aux nuisances sonores. Malgré leurs promesses rien n'a été fait par les dirigeants de la PIC pour remédier de façon pérenne à cette situation.

Difficile dans ces conditions de les croire ou de leur faire confiance lorsqu'il s'agit de l'arrivée des KUBS ou du trafic arrivé PRIO et ECO en provenance du VAL D'OISE.

Cette annonce de l'arrivée des KUBS le 21 octobre se fait alors que la majorité des membres du CHSCT du VAL D'OISE, tout comme des membres du CHSCT de la PIC Paris Nord n'ont toujours pas donné d'avis sur ce transfert.

C'est un véritable passage en force des dirigeants de La Poste qui depuis le début ne tiennent pas compte des avis du CHSCT, des préconisations, des expertises, jouent le chaud et le froid avec les organisations syndicales et les personnels et continuent à entretenir le flou tant sur le volet organisationnel, que sur les futures conditions de travail des agents de la PIC Paris Nord et sur la force de travail.

C'est cette attitude des dirigeants de La Poste et ce mépris envers le CHSCT qui contraint ce dernier à faire appel à la justice. Notre Syndicat se joint à cette action.



PLÉNIÈRE DU 18 SEPTEMBRE :

Le 18 septembre, l'ensemble des organisations syndicales était reçues pour présenter « *le projet concernant un éventuel transfert du trafic arrivées* ».

Si La direction locale maintient que le CAP 2013 sera bien augmenté de 100 emplois, (33 en matinale, 48 en après-midi et 15 en nuit), nous n'avons toujours pas obtenu de réponse concrète à notre demande de précision sur l'arrivée des effectifs pour combler l'ensemble des emplois.

Pire nous avons constaté que :

- La direction locale présente une baisse de 33,9% du trafic traité en nuit entre 2011 et 2013 sur la PIC Paris Nord. Dans ce bilan de trafic n'apparaît que le trafic prioritaire à croire qu'aucun trafic économique n'a été traité en nuit durant cette période, les 225 agents de nuit apprécieront !
- L'effectif global de la nuit était passé en 3 mois de 233 à 225 agents malgré les engagements pris.
- Si nous sommes passés entre juin et septembre 2013 en effectifs global sur le centre de 614 personnes physiques à 621 : 12 sont des étudiants, effectuant moins de 10 h par semaine, ils n'étaient que 6 en juin.

Concernant la prime :

Force est de constater qu'aux nuisances subies par le personnel lors du démontage de la MTLE se sont rajoutées celles du montage de la nouvelle TPF, du démontage de la MTP, du remontage des 2 MTP, du montage de la nouvelle TOP, du rallongement des bras du RAC..... etc.....

33 agents ont commencé à être formés au tri manuel Val d'Oise, les autres vont être amenés à y passer. Ce n'est donc plus du volontariat mais bien une nécessité de service.

L'arrivée des KUBS, du tri arrivée éco et prio, sans la totalité des effectifs, va aggraver considérablement les conditions de travail des personnels de la PIC Paris Nord

Tout cela ne mérite-t-il pas la mise en place d'une prime ?

Depuis le début de ce projet les militants CGT n'ont eu de cesse de se poser la question suivante : Est-ce que les dirigeants de La Poste ont eu l'intention de verser une prime ou était ce simplement « *un leurre* » visant à diviser le personnel ?

La balle est de nouveau dans le camp de la direction.

Qu'ils nous prouvent qu'on avait tort de se poser cette question en versant une prime unique conséquente, sans conditions.

Le coût des expertises n'est qu'un faux prétexte et ne représente pas grand-chose en contre partie des gains que la poste va engranger tant en masse salariale que sur le plan immobilier avec la fermeture de la PIC VAL d'OISE.

Attention, une réorganisation peut en cacher une autre !

Nous n'avons pas commencé à absorber le trafic du VAL d'OISE auquel il faut rajouter le trafic en provenance de Goussainville, de Richepin, d'Europe PPDC que les dirigeants de La poste nous annoncent la fermeture de la PIC de BOBIGNY et le transfert d'une partie du trafic départ sur la PIC Paris Nord, le reste du trafic départ et le trafic arrivé étant transféré sur la PIC de Lognes.

Cette nouvelle annonce de fermeture d'une PIC vient se rajouter à une liste déjà trop longue de fermeture de PIC : plus d'une douzaine. Ces réorganisations incessantes mettent de plus en plus à mal notre outil de travail et le service public postal et aggravent de plus en plus les conditions de travail et de vie des postiers.

Il va falloir les arrêter, faire cesser toutes ces fermetures et réorganisations avant qu'il soit trop tard !

A propos du rapport SECAFI :

C'est sans surprise de notre part que nous avons lu les écrits des dirigeants de La Poste critiquant le rapport d'expertise SECAFI.

Plus surprenant sont les écrits de certains donc on se demande quels intérêts ils servent en n'hésitant pas à utiliser les mêmes arguments que la boîte en pointant certains détails d'un rapport qui fait 62 pages et en occultant les préconisations les plus importantes à savoir que les effectifs, les zones de travail et de stockage sont largement sous-dimensionnées dans le projet de La Poste.

Certains de ces oiseaux de mauvaises augures vont jusqu'à se poser sur la même branche que les dirigeants de La Poste et croassent avec eux.

Quelques extraits du rapport SECAFI, parmi tant d'autres, qu'ont omis de citer ceux qui le critiquent :

Les conséquences sur les conditions de travail des agents :

En l'état, le projet ne permet pas de trier les KUBS en période de trafic intense (*soit plus de 10% du temps annuel*), ce qui risque d'entraîner une surcharge de travail pour les agents de la PIC de Gonesse. Ceci peut se traduire par :

- un allongement des journées de travail
- une augmentation des cadences de travail

Préconisations Sécafi :

Afin de limiter les conséquences d'une surcharge d'activité sur la santé des agents, nous préconisons de dimensionner les effectifs en fonction de l'activité réelle, en prenant en compte les périodes de fort trafic. En fonction de l'activité, étant donné qu'une seule augmentation des effectifs n'est pas suffisante (*à cause notamment des risques de gênes et de heurts entre les agents*), l'une des solutions envisageable est la création d'une seconde alvéole pour la ventilation des liasses, à condition qu'un espace suffisant soit disponible sur la PIC de Gonesse.

Préconisations Sécafi :

Le projet ne précise pas clairement qui déchargera les camions contenant les Kubs du Val d'Oise. Afin d'éviter toute surcharge de travail et de limiter la pénibilité liée au travail sur engin, nous préconisons d'affecter 2 agents de quai supplémentaires pour le trafic des Kubs du Val d'Oise, et d'identifier clairement les différentes zones de déchargement (*Paris Nord et Val d'Oise*) afin d'éviter toute collision entre les engins sur les zones de quai arrivée.

Depuis l'annonce de la fermeture de la PIC Val d'Oise et le transfert du trafic sur la PIC Paris nord la CGT a tout mis en œuvre pour faire avancer les revendications, défendre et d'améliorer les conditions de travail des personnels de la PIC Paris Nord.

C'est ce qui nous a amené à participer et à faire vivre une intersyndicale, à mettre en place une plate-forme revendicative.

Les derniers événements concernant le transfert du trafic Val d'Oise et de Bobigny, les problèmes récurrents de transport qui perdurent, les résultats des dernières RAP et le mécontentement de ceux qui n'ont pas été promus et bien d'autres points démontrent que cette plate-forme est plus que jamais d'actualité soit notamment :

- Mise en place de transport en commun adaptés à tous les horaires de début et fin de service.
- Participation de l'employeur aux frais de transport de tous les agents utilisant leur véhicule personnel.
- Mise en place de plus d'équité et de transparence dans les promotions.
- Augmentation significative du nombre de promus dans tous les grades et tous les horaires.
- Ouverture de RAP conséquentes pour les inaptés.
- Mise en place de promotions pour les agents du S3C.
- Droit à au moins une promotion pour chaque agent travaillant sur la PIC sans changement d'horaires.
- Remplacement immédiat de tous les départs.
- Effectifs supplémentaires correspondant à tout nouveau trafic.
- Transformation en CDI sur la PIC de tous les CDD.
- En cas d'arrivée du nouveau trafic VAL d'Oise, octroi d'une prime unique de 2000 euros à tout le personnel de la PIC Paris Nord quel que soit le grade ou la fonction.
- Arrêt des contre-visites et des entretiens de retour.

Rappel :

Aujourd'hui le CHSCT de la PIC Paris Nord se compose de 6 membres mandatés par les organisations syndicales proportionnellement aux résultats des élections professionnelles d'octobre 2011 (2 CGT ; 2 sud ; 1 CFTD ; 1 FO). La présidente est Madame FOUCAULT.

Le rôle de l'instance est d'examiner toutes les situations, au quotidien comme dans la durée, ayant un impact sur le personnel et de s'assurer de la santé physique et mentale de chacun.

Lors de la présentation de l'arrivé du trafic 95 la direction se devait de donner tous les éléments afin de donner un avis sur la faisabilité en matière d'organisation du travail, d'emplois, etc...

C'est dans ce cadre que le 17 septembre, 4 membres sur 6, soit la majorité, ont considéré ne pas pouvoir émettre d'avis.

La CGT continue donc à tout faire pour faire avancer ces revendications.

**Plus nous serons nombreux à les porter,
plus nous aurons de chance de les faire avancer.**

**C'est bien dans l'unité des personnels et des organisations syndicales
qu'on empêchera la dégradation des conditions de travail
présentes et futures à la PIC Paris Nord et ailleurs.**

**Soyons nombreuses et nombreux aux HIS CGT
des 07 et 08 octobre pour en débattre.
Des militants SUD seront présents et interviendront.**

Construisons ensemble le Syndicat du 3^{ème} Millénaire



Bulletin d'Adhésion

Je sousigné(e), déclare adhérer à la Fédération Nationale des Salariés
du Secteur des Activités Postales et de Télécommunications CGT
263, Rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex

Mme Mlle Mr NOM _____ Prénom _____

Adresse _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Adresse Mail : _____ Téléphone : _____

N° de Sécurité Sociale : | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Entreprise : _____

Site et ville : _____

Classifications (1) : Employé, Technicien, AM, Cadres, _____ Grade : _____

Fonction / Métier : _____ Indice ou coefficient : _____ Salaire net : _____

Année d'entrée aux PTT ou dans l'entreprise : _____ Date de Naissance : | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Temps Complet Temps Partiel

A _____, le _____ Signature : _____

Je désire le prélèvement automatique de mes cotisations OUI NON

(1) Rayer les mentions inutiles

Codifications

(à remplir par le Syndicat)

Syndicat Départemental : _____

Section : _____

Activités Postales

Activités Télécom

Catégories

Cadres

Retraités

Pré-retraités

Fonctionnaire

CDI

Autres : _____

Activités

Commerciale

Gestion

Technique

Acheminement

Distribution

Colis

Guichet

Service Financier

Informatique

Centre d'Appel

Cotisation Mensuelle 1 %

